

Département de la MANCHE
Canton de LES PIEUX
Commune de HELLEVILLE

Séance du 3 mars 2009

L'an deux mille neuf, le trois mars à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique et ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Jean-François LAMOTTE, Maire

Étaient Présents : Mesdames et messieurs LAMOTTE Jean-François Maire – LAHAYE Jean-François Adjoint – CHARDOT Bernard – LOHIER Florence – TRAVERT Françoise – LACOUR Sylvain – GUIFFARD Marylène – LEGARS Yves – PONS Jean-Noël - DESVERGEZ Bernadette

Absent excusé : Mr LECESNE Patrice

Monsieur Patrice Lecesne donne pouvoir à Mme DESVERGEZ Bernadette

Secrétaire de séance : Melle TRAVERT Françoise

Mur d'enceinte de la mairie

Le mur d'enceinte de la mairie est en mauvais état et menace de tomber. Par mesure de sécurité, le conseil municipal décide d'enlever une partie du mur.

Logement de l'école

Le conseil municipal étudie plusieurs devis de menuiserie et d'électricité concernant la rénovation du logement de fonction. Les montants étant sensiblement équivalents, le conseil municipal charge le maire de demander aux entreprises leurs délais d'exécution et de retenir les devis selon ce critère.

Subventions

Le conseil municipal attribue les subventions suivantes :

| | |
|--|-------|
| - APE Flamanville | 50 € |
| - APE RPI Héauville Helleville | 150 € |
| - Association des personnes âgées du pays de la Diélette | 80 € |
| - Association « Bouger à Helleville » | 150 € |
| - Association « Anciens combattants » | 70 € |
| - Radio Flam | 80 € |
| - Société de chasse | 70 € |
| - AFM Téléthon | 50 € |

Soit un total de 700 €

Questions diverses

- Eclairage Public : Le maire informe le conseil municipal que 4 candélabres (1 route des monts et 3 chasse à genêts) sont inscrits au programme de travaux 2009 de la CCP. Le conseil souhaite revoir ce sujet à une prochaine réunion.
- Elections Européennes : Le maire rappelle la date (7 juin 2009)
- Abribus : Le conseil étudie des devis pour la pose d'un abribus au parking. Le maire informe le conseil qu'un courrier a été adressé à Monsieur le Président du Conseil

Général pour solliciter le déplacement de l'arrêt de bus du calvaire vers le parking situé à proximité de l'église ; ce parking étant plus sécurisé et situé en dehors de la RD 4.

- Le maire informe le conseil que le groupe de travail sur l'étude de la faisabilité d'une salle communale a eu un premier contact pour l'acquisition d'une réserve foncière.
- VSB énergies renouvelables : La société faisant promotion de l'éolien a demandé à rencontrer le conseil municipal pour présenter son travail. La date du 28 avril 2009 est retenue.
- Columbarium : Deux demandes de cases de columbarium ont été reçues. Le conseil va étudier les possibilités au niveau du cimetière.
- Aménagement du bourg : Le Maire informe le conseil qu'une subvention de 5500 euros a été accordée au titre de la DGE, pour l'entrée du cimetière.
- Giratoires : Des devis pour le fleurissement des deux ronds-points sont demandés et seront étudiés au prochain conseil.